

Questions orales

Si le ministre veut que les habitants des régions où sont situés ces pénitenciers aient confiance en lui, il ferait mieux de déclencher une enquête publique rapidement, afin que la population soit convaincue qu'elle est bien protégée.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, selon moi, il est préférable d'attendre les résultats de l'enquête de l'inspecteur général avant de décider si une enquête publique plus générale est nécessaire. Il convient peut-être de signaler aux députés qu'après un long hiver rigoureux, le nombre d'évasions augmente toujours à cette époque-ci de l'année. Je ne veux pas dire par là que c'est normal. Cependant, la Chambre devrait être heureuse d'apprendre que le nombre d'évasions, cette année, est inférieur à la moyenne des trois ou quatre dernières années. Je donnerai aux députés un chiffre plus précis. Certaines évasions ont lieu malgré tous les efforts que déploie le Service correctionnel du Canada.

Je suis également heureux de rappeler aux députés qu'au cours de la fin de semaine, les services de police de toutes les municipalités concernées de près ou de loin par les six évadés ont été mis au courant de cette évasion. Je sais également que les services de police ont des photographies des individus concernés.

M. Hnatyshyn: Moins de barreaux, et plus de lampes solaires.

M. McDermid: C'est rassurant.

* * *

LES CORPORATIONS

LE *GLOBE AND MAIL*—LA CESSATION DE LA DISTRIBUTION DANS CERTAINES LOCALITÉS DE KENORA-RAINY RIVER

L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, j'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations une question au sujet du *Globe and Mail* qui se prétend le journal national du Canada. Le 27 avril 1984, la direction du journal a ordonné à son distributeur à Winnipeg d'en cesser la distribution dans certaines localités de la circonscription de Kenora-Rainy River, notamment celles de Sioux Lookout et de Red Lake. Si la direction a agi ainsi ce n'est pas parce que les gens refusaient de payer le numéro 85c., mais parce que bon nombre des pages publicitaires ne s'adressent pas à la population de Kenora-Rainy River.

Je voudrais que le ministre de la Consommation et des Corporations examine la possibilité de poursuivre en justice le *Globe and Mail* pour avoir ordonné à son distributeur de ne plus distribuer ce journal d'une manière qui est bien répandue dans tout le reste du pays mais qui est tout à fait injuste envers

certaines localités de ma circonscription et d'autres petites localités de tout le pays.

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je comprends certes la gravité de la situation, peut-être à la différence de beaucoup d'autres, puisque je viens de cette région du pays dont les localités sont isolées et ne sont pas desservies par les journaux. Il s'agit d'une source très importante d'information. Je puis assurer au député que je vais certainement examiner la question.

* * *

L'EMPLOI

LES PROJETS DU PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—LA RÉGLEMENTATION DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Dans le marasme économique actuel, un nombre sans cesse croissant de Canadiens comptent sur les projets gouvernementaux de création d'emplois, qui ne donnent que des salaires vraiment minimes. Or, les bénéficiaires de ces projets, outre qu'ils sont très mal payés, se voient confier des travaux de force et des travaux dangereux. Ils n'ont pas les moyens de faire respecter la sécurité du travail et de faire régler les griefs.

Des voix: Oh, oh!

M. Manly: Libre aux conservateurs de trouver cela amusant, mais moi j'estime que c'est très important. Est-ce que le ministre consentira à modifier la réglementation du programme Canada au travail de telle sorte que tous les chantiers employant cinq travailleurs ou plus soient obligés d'avoir des comités mixtes de sécurité du travail ainsi qu'un système d'examen des griefs?

Des voix: Oh, oh!

M. Manly: Il ne faut pas que les travailleurs soient à la merci du patron.

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, l'honorable parlementaire a tout à fait raison. Voilà une question qu'il faut prendre au sérieux. Je m'étonne de l'indifférence des députés conservateurs. Je prie le député de croire que j'accueille sa recommandation avec le plus grand sérieux. Mais je ne puis prendre d'engagement ferme pour l'instant.

M. McDermid: Belle réponse d'hypocrite!

M. Crosbie: La semaine prochaine, vous allez vous y retrouver, sur un de ces chantiers.